



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2025**

DELIBERATION N°11 - DCM-20250414-11

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 20
Votants : 28
Pour : 28
Contre : -
Abstentions : -

Objet :
**Approbation du
renouvellement
du Plan Educatif
Territorial (PEdT)
2025-2028 et du
Plan Mercredi**

L'an deux mille-vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 4 avril 2025

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, Mme Monia EVENE-MATEO, M. José DOS SANTOS, M. Patrick ACEDO, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Simone PUYO, M. Jean-Pierre ALPHA, Mme Catherine DUFOUR, Mme Alexandra VALETTE, M. Jonathan DARRIGADE, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Hélène ETCHENIQUE.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Laurence GUYONNIE donne pouvoir à M. Jean-Marie GUTIERREZ
Mme Sandrine DARRIGUES donne pouvoir à Mme Marie-José ROQUES
M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à M. Francis GONZALEZ
M. Eric DEITIEUX donne pouvoir à Mme Catherine DUFOUR
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à M. Jean-Pierre ALPHA
Mme Jennifer WEBER donne pouvoir à M. José DOS SANTOS
M. Jérôme RANCE donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD
M. Frédéric BILLARD donne pouvoir à Mme Martine BECRET

Membre absent :
M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : M. Patrick ACEDO

Rapporteur : Monsieur Francis GONZALEZ, Maire

Le Projet Educatif Territorial (PEdT) a pour but de rassembler les ressources du territoire et créer des synergies pour organiser une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire. Celui conclu pour la période 2022-2025 est arrivé à échéance, et la Commune souhaite reconduire ce dispositif partenarial pour la période 2025-2028.

A Boucau, le PEdT, a pour principaux objectifs :

- D'être au service de la réussite éducative et du bien-être des enfants. Le PEdT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant.

- D'échanger sur les offres éducatives et assurer une cohérence entre les différents dispositifs.
- De prioriser les objectifs à atteindre et de proposer des améliorations sur l'offre éducative et services aux familles.
- D'atteindre les objectifs définis en complémentarité entre les temps éducatifs en articulation avec tous les acteurs locaux.
- D'offrir un cadre réglementaire.
- De faciliter une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaire et scolaire.
- De favoriser la coopération entre les Communes avec la Convention Territoriale Globale.

Le « Plan Mercredi » contribue aux politiques éducatives locales. En effet, il permet l'adaptation du PEdT aux nouvelles organisations du temps scolaire. La mise en œuvre du « Plan Mercredi » a été confiée au Centre Social Dou Boucaou.

Les objectifs précités ne peuvent être atteints que grâce à un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs de la Communauté Éducative (parents, enseignants, animateurs), du Centre Social Dou Boucaou ainsi que des représentants du tissu associatif local, des services de l'Etat et de la Caisse des Allocations Familiales (CAF).

Ce PEdT (2025-2028) a été présenté lors de la Commission des « Affaires scolaires » le 4 mars 2025, à l'appui d'un comité de suivi dont le rapport a été transmis aux membres du Conseil Municipal.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de l'approuver et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif Territorial et d'un Plan Mercredi.

**Certifié
exécutoire
compte tenu du
dépôt à la Sous
Préfecture de
Bayonne
le
et de la
publication
le**

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le renouvellement du Projet Educatif Territorial et du Plan Mercredi pour la période 2025-2028
- **APPROUVE** les termes de la convention partenariale correspondante
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention pluripartite avec Messieurs le Préfet, le DASEN, le Directeur de la CAF et les co-Présidents du Centre Social Dou Boucaou

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 14/04/2025**

**Le Maire,
M. Francis GONZALEZ**



**Le Secrétaire,
M. Patrick ACEDO**

